



Laurent LE BOULCH
Archevêque de Lille

DÉCRET SUR LES EAP

Points de repère

L'Équipe d'Animation Paroissiale (EAP) est l'équipe de chrétiens qui participe à l'exercice de la charge pastorale du curé, de l'administrateur ou du prêtre modérateur (dans le cas d'une nomination selon le canon 517-2), pasteur de la paroisse.

L'EAP manifeste que l'animation d'une paroisse trouve son origine dans la communion missionnaire des baptisés qui fait grandir l'Église, sous la présidence de son pasteur. Elle est une expression de la synodalité de l'Église au service de la mission d'évangélisation reçue du Christ Jésus.

L'EAP est le partenaire privilégié du pasteur dans l'exercice de sa charge pastorale. Avec lui, elle fait œuvre de discernement dans l'Esprit Saint et l'écoute priante de la Parole de Dieu. Elle est chargée de discerner un projet pastoral dans la fidélité aux orientations diocésaines dans l'élan du renouvellement missionnaire.

L'EAP encourage les paroissiens à former une communauté vivante, priante, servante, accueillante, fraternelle et missionnaire. Elle s'intéresse aux réalités humaines du territoire paroissial et est à l'écoute des besoins de ses habitants.

Elle coordonne les activités habituelles ou exceptionnelles de la paroisse. Elle favorise l'existence de différentes formes de fraternités. Elle veille au bon fonctionnement des services paroissiaux, les accompagne et est attentive à ce qu'ils soient en communion les uns avec les autres. Elle appelle des acteurs nouveaux, se soucie de leur formation et en prend soin.

Composition :

L'EAP est composée de membres de droit et de membres nommés :

Les membres de droit sont le curé ou l'administrateur ou le modérateur, le vicaire ; le coordinateur paroissial.

Les membres nommés, au nombre de 3 à 5.

Les membres de l'EAP, témoins du Christ dans la vie du monde et de l'Église, sont appelés par le curé après consultation de l'EAP existante, en tenant compte des caractéristiques diverses de la communauté paroissiale : hommes et femmes, milieux de vie, clochers, générations, sensibilités, ...

Nomination et envoi :

Le curé communique les noms des personnes appelées (futurs membres de l'EAP) au doyen et au vicaire général.

Les membres d'EAP reçoivent une lettre de mission signée par le vicaire général, adressée à l'équipe avec en annexe la liste des membres. Elle est remise à l'EAP lors d'une eucharistie dominicale, si possible par le doyen ou le vicaire épiscopal.

Dans le cas du canon 517.2, elle est signée par l'évêque.

Mandat :

les membres d'EAP sont appelés pour une année *ad experimentum* suivie d'un mandat de 3 ans. Ce mandat peut être renouvelé une fois pour 3 ans

En cas de changement de curé, le nouveau curé a la possibilité de renouveler l'EAP en place, après un temps de discernement.

Fonctionnement :

- L'Equipe animation paroissiale est présidée par le curé ou l'administrateur et animée par le coordinateur ou un autre membre.
- L'EAP se réunit avec régularité, au minimum une fois par mois.
- Dans le cas où un curé porte la charge de plusieurs paroisses, il peut réunir les EAP des paroisses concernées un même jour et favoriser une mutualisation des moyens. Il garde cependant le souci de sauvegarder l'autonomie légitime des paroisses.
- Un ordre du jour est prévu avant chaque réunion. Un compte rendu avec les décisions prises et les mises en œuvre à effectuer est communiqué après chaque réunion.

Référents : Chaque membre de l'EAP ou une personne déléguée par l'EAP est davantage en lien avec les acteurs d'1 ou 2 domaines pastoraux de la vie de la paroisse. (cf document annexe)

Vie de prière : L'EAP prend le temps de la prière et du partage de foi.

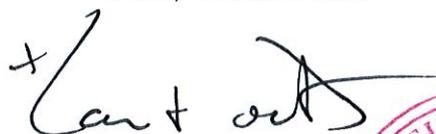
Il est souhaitable qu'elle organise ou participe chaque année à une recollection.

Articulations :

- Les membres de l'EAP reçoivent les infos diocésaines. Ils sont abonnés à Eglise de Lille
- L'EAP invite les acteurs paroissiaux quand elle le juge souhaitable : LEME – diacres – responsables des services -
- Une fois par an EAP et CPAE se rencontrent. Il est souhaitable qu'un membre d'EAP siège avec le curé au CPAE.
- Les membres de l'EAP participent aux formations proposées par le diocèse et aux temps de rencontres des EAP en doyenné.

À l'entrée dans leur fonction, les membres des EAP sont invités à lire l'encyclique « La joie de l'évangile » et la dernière lettre pastorale de l'évêque.

A Lille, le 15 avril 2025



+ Laurent LE BOULC'H

Archevêque de Lille



P. Christian Portier
Chancelier